

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 janvier 2018

Plan d'actionnariat Groupe Elior Group lance son premier plan d'actionnariat pour les salariés du Groupe

ELIOR GROUP propose à ses salariés en France et à l'international de souscrire à sa première offre d'actionnariat réservée aux salariés (FUTURE).

Cette offre s'adresse à environ 90 000 salariés du Groupe dans 7 pays : Allemagne, Espagne, Etats-Unis, France, Mexique, Portugal et Royaume-Uni (le « Groupe »). Elle prend la forme d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne du groupe dans ces pays autorisée par les actionnaires d'Elior Group dans le cadre de la 13ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mars 2017, ou celle qui s'y substituerait .

Les modalités de cette opération sont décrites ci-après.

À propos d'Elior Group

Créé en 1991, Elior Group, un des leaders mondiaux de la restauration et des services, est aujourd'hui le restaurateur de référence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement et de la santé, ainsi que dans l'univers du voyage.

Désormais présent dans 16 pays, le Groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 6 422 millions d'euros. Ses 127 000 collaborateurs et collaboratrices accueillent chaque jour 5,5 millions de convives dans 25 000 restaurants et points de vente. Leur mission est de prendre soin de chacun grâce à des solutions de restauration et des services personnalisés pour une expérience consommateur innovante.

Particulièrement attentif à sa responsabilité sociétale, Elior Group est adhérent au Global Compact des Nations unies depuis 2004, dont il a atteint le niveau *advanced* en 2015. L'exigence professionnelle de ses équipes, leur engagement quotidien pour la qualité et l'innovation, et leur attachement à proposer un moment privilégié s'expriment dans la signature « Time savored ».

Emetteur

Elior Group
Euronext Paris – Compartiment A
Action ordinaire code ISIN : FR0011950732
Valeur admise au Service de Règlement Différé (SRD)

Formules proposées dans le cadre de l'offre d'actionnariat réservée aux salariés FUTURE

Dans le cadre de cette offre d'actions, Elior Group propose aux salariés du Groupe deux formules :

- Une formule dite « classique » avec décote, dans laquelle le souscripteur est exposé aux variations du cours de l'action ;

- Une formule « multiple » (par l'intermédiaire d'un contrat d'échange avec une banque structuratrice) dans laquelle le souscripteur reçoit à l'échéance au minimum le montant de son apport personnel auquel s'ajoute soit un rendement garanti, soit s'il est plus élevé, un multiple de la performance des actions Elior Group.

Les actions seront souscrites par les salariés soit en direct, soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), selon le pays de résidence.

Dans ces deux formules, le prix de souscription sera égal à 80 % de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Elior Group sur le marché Euronext Paris, pendant les 20 jours de bourse précédant la date de fixation du prix de souscription par le Conseil d'administration ou par le Directeur Général agissant sur délégation.

Titres offerts

L'enveloppe maximum de titres souscrits est fixée à 1 % du capital d'Elior Group, apprécié au jour de la décision de fixation du prix de souscription.

Les actions créées porteront jouissance à compter de leur date d'émission et donneront droit à compter de leur émission à tout dividende mis en distribution par la Société.

Conditions de souscription

Les bénéficiaires de cette offre d'actionnariat sont les salariés de la Société et des sociétés du Groupe adhérentes au Plan d'Epargne Groupe Elior ou au Plan d'Epargne Groupe International Elior.

Sont concernés les salariés, mandataires sociaux répondant aux conditions de l'article L.3332-2 du Code du travail, sous réserve qu'ils aient une ancienneté d'au moins trois mois au dernier jour de la période de souscription, ainsi que les retraités ayant conservé des avoirs dans le Plan d'Epargne Groupe Elior.

La limite légale individuelle d'investissement s'élève à 25 % de la rémunération annuelle brute dans le cadre de la formule « classique » et de 2,5 % dans le cadre de la formule « multiple » (hors apport de la banque). Les souscripteurs à l'offre devront conserver les actions souscrites en direct ou les parts de FCPE jusqu'au 26 avril 2023 (exclu), sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

Les porteurs de parts des FCPE exerceront leurs droits de vote aux assemblées générales d'Elior Group par le biais des conseils de surveillance des FCPE.

Calendrier indicatif de l'offre Future

Période de réservation :	entre le 1er février et le 20 février 2018 (inclus)
Fixation du prix de souscription :	26 mars 2018
Période de souscription/rétractation :	entre le 27 et le 30 mars 2018
Règlement/livraison des actions :	26 avril 2018

Ces dates sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Cotation

L'admission des actions nouvelles Elior Group aux négociations sur le marché Euronext Paris (Code ISIN : FR0011950732 ELIOR) devrait être réalisée le 26 avril 2018. Ces nouvelles actions seront assimilées aux actions existantes.

Opérations de couverture

La mise en place de l'offre à effet de levier est susceptible de générer de la part de la banque structuratrice en contrepartie de l'opération d'échange, des opérations de couverture, préalablement à la mise en place de l'offre d'actions, à compter de la date de publication du présent communiqué et pendant toute la durée de l'opération.

Mention spécifique pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions Elior Group. L'offre d'actions réservée aux salariés sera mise en place dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement de l'offre. Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrements et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations auront été obtenues. Le présent communiqué n'est pas destiné, et des copies

de celui-ci ne devraient donc pas être envoyées, aux pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle exemption ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrements et/ou de notifications requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations n'auraient pas été obtenues.

Les titres décrits dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis auprès de la Securities and Exchange Commission et ne peuvent être offerts ou cédés aux Etats-Unis que dans le cadre d'opérations qui ne requièrent pas d'enregistrement au titre du Securities Act des Etats-Unis de 1933.

Information complémentaire

Toutes les informations nécessaires sur Elior Group sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.eliorgroup.com).

Toutes les informations nécessaires sur l'offre d'actions FUTURE, pour les bénéficiaires, sont disponibles sur le site internet dédié à l'opération www.future.eliorgroup.com.

Les bénéficiaires souscrivant des actions par le biais d'un FCPE sont invités à prendre connaissance des documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et règlements des FCPE pour de plus amples informations.

Ce communiqué constitue le communiqué exigé par l'AMF conformément à l'article 19 de l'instruction n°2016-04 du 15 janvier 2018.

À propos d'Elior Group

Créé en 1991, Elior Group, un des leaders mondiaux de la restauration et des services, est aujourd'hui le restaurateur de référence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement et de la santé, ainsi que dans l'univers du voyage. Désormais présent dans 16 pays, le Groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 6 422 millions d'euros. Ses 127 000 collaborateurs et collaboratrices accueillent chaque jour 5,5 millions de convives dans 25 000 restaurants et points de vente. Leur mission est de prendre soin de chacun grâce à des solutions de restauration et des services personnalisés pour une expérience consommateur innovante. Particulièrement attentif à sa responsabilité sociétale, Elior Group est adhérent au Global Compact des Nations unies depuis 2004, dont il a atteint le niveau *advanced* en 2015. L'exigence professionnelle de ses équipes, leur engagement quotidien pour la qualité et l'innovation, et leur attachement à proposer un moment privilégié s'expriment dans la signature « Time savored ».

Pour plus de renseignements : <http://www.eliorgroup.com> Elior Group sur Twitter : [@Elior_Group](https://twitter.com/Elior_Group)

Contact investisseurs

Marie de Scorbiac- marie.descorbiac@eliorgroup.com / +33 (0) 1 70 06 70 13

Contact presse

Anne-Laure Sanguinetti – anne-laure.sanguinetti@eliorgroup.com / +33 (0) 1 71 06 70 57